



## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille dix huit le 11 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 5 décembre 2018, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

### **Etaient présents :**

M. BALDES, Maire.

M. RIMARK, Mme BAUDERE, M. CARREAU, Mme SARRAUTE, M. WINTERSHEIM, Mme MERCHADOU, M. LORIAUD, Mme HIMPENS, Adjoint, Mme MARECHAL, M. BAILLARGEAT, M. VERDIER, Mme DUBOURG, M. GEDON, Mme LUCKHAUS, M. SABOURAUD, Mme BAYLE, M. BODIN, Mme QUERAL, M. CASTETS, M. GABARD, Mme BERTHIOT, Conseillers Municipaux.

### **Etaient excusés et représentés par pouvoir:**

M. ELIAS à M. GEDON, Mme LANDAIS à Mme QUERAL, M. MONMARCHON à M. RIMARK

### **Etaient excusés:**

M. INOCENCIO, Mme HOLGADO

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme HIMPENS est élue secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 22

Conseillers votants : 25

Pour : 20

Contre : 5

Abstention : 0

### **3 – CONVENTION RELATIVE À LA CRÉATION ET À LA GESTION D'UNE AIRE DE CAMPING CAR - AUTORISATION DU MAIRE À SIGNER**

#### **Le Conseil Municipal délibère à la majorité**

Le Territoire de la Haute Gironde est façonné par des paysages contrastés, mêlant des côteaux de vignes, des zones de marais et un massif forestier à des espaces périurbains et ruraux. Bordé par l'Estuaire de la Gironde à l'Ouest et idéalement positionné à l'entrée nord de la Gironde, le territoire est desservi par l'autoroute A10 et la RN10. La RD 137 irrigue quant à elle le « cœur » du territoire.

L'an passé, les communautés de communes de la Haute Gironde se sont entendues sur un projet global d'animation commune touristique, « Blaye, Bourg, Terres d'Estuaires ».

Dans ce cadre là, il a été décidé de réactiver, par de nouveaux équipements, la « Route Verte », véritable route historiquement touristique, partant de St André de Cubzac, longeant la Dordogne puis l'Estuaire en passant par Bourg, la route de la corniche, la villa gallo-romaine de Plassac, Blaye, Terre d'Oiseaux, St Ciers sur Gironde, Mortagne sur Gironde, Talmon sur Gironde et Royan.

A cela se rajoute l'attractivité de la Citadelle, inscrit, au sein du Verrou de l'Estuaire, au Patrimoine Mondiale de l'UNESCO. La ville de Blaye se positionne donc comme un acteur majeur de l'offre touristique de la Haute Gironde.

Pour faire face à l'afflux de touristes, et notamment de camping caristes, la ville de Blaye a engagé une réflexion sur l'aménagement d'une aire de services de 90 places (2 phases de 45).

L'intérêt d'un tel équipement dépasse les simples limites de la commune. Il bénéficiera particulièrement aux communes de Saint Genès, Saint Martin Lacaussade, Plassac et Cars mais également, à une plus grande échelle, aux Communautés de Communes de Blaye, de l'Estuaire et du Grand Cubzaguais.

C'est dans ce contexte qu'une convention s'avère nécessaire afin de démontrer la justification de cet aménagement et les attendus de chaque partenaire. L'ensemble des coûts sera supporté par la ville de Blaye.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M le Maire à signer cette convention et tous les documents y afférents.

La commission n°1 (Finances- Ressources Humaines- Administration Générale Et Associations Diverses) s'est réunie le 3 décembre 2018 et a émis un avis favorable.

**Fait et adopté à la majorité en séance, les jours, mois et an susdits :**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
à la Sous-Préfecture le 17/12/18  
Identifiant de télétransmission : 033-21330058500014-  
20181211-56856-DE-1-1

Pour le Maire empêché,  
Monsieur Francis RIMARK

